

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1298 ORDONNANT LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE GÉOMATIQUE AINSI QUE L'ACQUISITION DES LOGICIELS ET BASES DE DONNÉES NÉCESSAIRES, LES SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES ET L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS Y AFFÉRENTS ET DÉCRÉTANT À CES FINS UNE DÉPENSE ET EMPRUNT DE 1 515 000 \$**

**CONSIDÉRANT QUE** l'avis de motion 210607-11 et le projet de règlement 1298 ont été donné pour le présent règlement le 7 juin 2021;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le conseil autorise une dépense de 1 515 000 \$ pour la réalisation de travaux inhérents à la mise en place d'un service de géomatique ainsi que l'acquisition des logiciels et bases de données nécessaires, les services professionnels et techniques et l'achat d'équipements y afférents et décrétant à ces fins une dépense et emprunt de 1 515 000 \$.
2. Ces travaux sont plus amplement décrits dans les estimations des coûts dans le document annexé au présent règlement préparé et signé par monsieur Éric Beauregard en date du 26 juin 2021 au présent règlement pour en faire partie intégrante comme Annexe A.
3. Pour les fins du présent règlement, notamment de la réalisation des travaux et l'obtention des services ci-dessus spécifiés, le conseil municipal décrète une dépense de 1 515 000 \$ incluant les taxes, les frais légaux, les frais d'émission et de négociation d'emprunt et les autres dépenses incidentes ou accessoires, le tout tel que plus amplement détaillé dans le document précité et ci-annexé à titre d'Annexe A.
4. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement d'emprunt, le conseil municipal est autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 1 515 000 \$, remboursable sur une période de 5 ans.
5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement soit plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, l'excédent pourra être utilisé pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avèrerait insuffisante.
6. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables de la Ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.  

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme du remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.
8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

(Signé)

Guillaume Tremblay, maire

(Signé)

M<sup>e</sup> Caroline Asselin, assistante-greffière

Avis de motion et dépôt du projet : 210607-11 / 7 juin 2021

Adoption : 210621-06 / 21 juin 2021

Tenue du registre écrite : 30 juin au 15 juillet 2021

Adoption par le MAMH : 1<sup>er</sup> octobre 2021

Entrée en vigueur : 13 octobre 2021

Mise en place d'infrastructures pour la gestion de la géomatique

**Détails des coûts**

**Acquisition de données**

1.0 ACQUISITION DE DONNÉES 500 000 \$

**Ressources matérielles**

2.0 INFRASTRUCTURE 45 000 \$

3.0 PÉRIPHÉRIQUE D'ARPENTAGE ET DE RELEVÉ 23 500 \$

**Ressources logicielles**

4.0 BASE DE DONNÉES 12 000 \$

5.0 ARCGIS 154 200 \$

6.0 GOCITÉ 58 300 \$

7.0 FME 50 000 \$

**Ressources humaines contractuelles**

8.0 RESSOURCES HUMAINES 395 800 \$

**Services professionnels**

9.0 ArcGIS 19 000 \$

10.0 GOCité 18 000 \$

11.0 FME 21 000 \$

**Sous-total** 1 296 800 \$

Contingence 8% 103 700 \$

**Total** 1 400 500 \$

**Taxes**

Taxes nettes 5% 70 000 \$

**Estimation du coût incluant les taxes** 1 470 500 \$

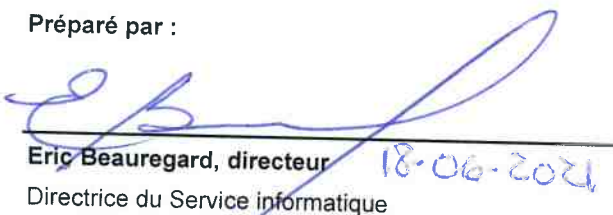
**Financement**

Intérêts sur emprunt temporaire (±1%) 14 200 \$

Frais d'émission 2% 30 300 \$

**Total du règlement** 1 515 000 \$

Préparé par :

  
Eric Beauregard, directeur  
Directrice du Service informatique

18-06-2021

## Service de technologies de l'information

## Mise en place d'une division géomatique

Article	Description	Quantité		Valeur estimée des travaux	Total
<b>ACQUISITION DE DONNÉES</b>					
<b>1.0</b>	<b>ACQUISITION DE DONNÉES</b>				<b>500 000 \$</b>
1.1	Inventaire de la signalisation (collecte relevé vidéo)	1	unité	150 000.00 \$	150 000 \$
1.2	Inventaire infrastructure souterraine sur TQC en continu	1	unité	100 000.00 \$	100 000 \$
1.3	Inventaire des puisards, regards et borne	1	unité	100 000.00 \$	100 000 \$
1.4	Inventaire des bordures (calcul de largeur de rue)	1	unité	50 000.00 \$	50 000 \$
1.5	Inventaire des arbres	1	unité	50 000.00 \$	50 000 \$
1.6	Données diverses	1	unité	50 000.00 \$	50 000 \$
<b>RESSOURCES MATÉRIELLES</b>					
<b>2.0</b>	<b>INFRASTRUCTURE</b>				<b>45 000 \$</b>
2.1	Stockage	1	unité	30 000.00 \$	30 000 \$
2.2	Poste de travail	3	unité	5 000.00 \$	15 000 \$
<b>3.0</b>	<b>PÉRIPHÉRIQUE D'ARPENTAGE ET DE RELEVÉ</b>				<b>23 500 \$</b>
3.1	GPS Trimble R1	1	unité	3 500.00 \$	3 500 \$
3.2	GPS Trimble R2	1	unité	5 000.00 \$	5 000 \$
3.3	Tablette iPad	5	unité	1 000.00 \$	5 000 \$
3.4	Divers	1	unité	10 000.00 \$	10 000 \$
<b>RESSOURCES LOGICIELS</b>					
<b>4.0</b>	<b>BASE DE DONNÉES</b>				<b>12 000 \$</b>
4.1	SQL Serveur 2019 Standard Core	2	unité	6 000.00 \$	12 000 \$
<b>5.0</b>	<b>ARCGIS</b>				<b>154 215 \$</b>
5.1	ArcGis Desktop Standard (inclus 1 an de maintenance)	3	unité	12 915.00 \$	38 745 \$
5.2	ArcGis Desktop Standard maintenance (2 licences - année 2-3 - coût/an)	6	unité	2 920.00 \$	17 520 \$
5.3	ArcGis Enterprise <b>Production</b> (inclus 1 an de maintenance)	1	unité	37 000.00 \$	37 000 \$
5.4	ArcGis Enterprise <b>Production</b> - maintenance (1 licence - année 2-3 - coût/an)	2	unité	9 600.00 \$	19 200 \$
5.5	ArcGis Enterprise <b>Développement</b> (inclus 1 an de maintenance)	1	unité	18 500.00 \$	18 500 \$
5.6	ArcGis Enterprise <b>Développement</b> - maintenance (1 licence - année 2-3 - coût/an)	2	unité	4 800.00 \$	9 600 \$
5.7	ArcGis Éditeur (abonnement 5 utilisateurs x 330\$ x 3 ans)	15	unité	330.00 \$	4 950 \$
5.8	ArcGis Fieldworkerr (abonnement 5 utilisateurs x 580\$ x 3 ans)	15	unité	580.00 \$	8 700 \$
<b>6.0</b>	<b>GOCITÉ</b>				<b>58 256 \$</b>
6.1	Licence d'utilisation GOCité (basé sur population de 50455 habitant)	1	unité	35 818.50 \$	35 819 \$
6.2	Gocité - maintenance (1 licence - année 1-2-3 - coût/an)	3	unité	7 479.23 \$	22 438 \$
<b>7.0</b>	<b>FME</b>				<b>50 000 \$</b>
7.1	Abonnement - Desktop illimité et serveur ( an 1 )	1	unité	15 000.00 \$	15 000 \$
7.2	Abonnement - Desktop illimité et serveur ( an 2 )	1	unité	15 000.00 \$	15 000 \$
7.3	Abonnement - Desktop illimité et serveur ( an 3 )	1	unité	20 000.00 \$	20 000 \$
<b>RESSOURCES HUMAINES CONTRACTUELS</b>					
<b>8.0</b>	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>				<b>395 850 \$</b>
8.1	Responsable géomatique (taux: 55\$/hrs * 35 hrs + 25% avantages)	2	an	125 125.00 \$	250 250 \$
8.2	Technicien en géomatique (taux: 35\$/hrs * 32 hrs + 25% avantages)	2	an	72 800.00 \$	145 600 \$
<b>SERVICES PROFESSIONNELS</b>					
<b>9.0</b>	<b>ArcGIS</b>				<b>19 000 \$</b>
9.1	Implantation	1	global	5 000.00 \$	5 000 \$
9.2	Banque d'heure pour assistance et formation (100 hrs x 140)	1	unité	14 000.00 \$	14 000 \$
<b>10.0</b>	<b>GOCITÉ</b>				<b>18 000 \$</b>
10.1	Implantation	1	global	6 000.00 \$	6 000 \$
10.2	Banque d'heure pour assistance et formation (100 hrs x 120)	1	unité	12 000.00 \$	12 000 \$
<b>11.0</b>	<b>FME</b>				<b>21 000 \$</b>
11.1	Implantation	1	unité	7 000.00 \$	7 000 \$
11.2	Banque d'heure pour assistance et formation (100 hrs x 140)	1	unité	14 000.00 \$	14 000 \$
<b>Total :</b>					<b>1 296 821 \$</b>